

# MON CODE DE VIE

## 2016-2017

### Les règles à respecter

1.1 Je porte des vêtements convenables et adaptés à la saison. (Voir code vestimentaire)

1.2 Les objets mentionnés dans la liste ci-dessous sont interdits.

1.3 Je suis poli(e) et respectueux(se) en paroles et en gestes. Je parle aux élèves et aux adultes sur un ton convenable.

1.4 Dans la cour, je joue pacifiquement avec les autres. J'évite les sports de contact et les bousculades.

1.5 Je ne lance pas de balles de neige ou d'objets sauf sur les cibles prévues à cet effet. Je respecte les aires de jeux, les règles de sécurité et les consignes de l'adulte.

1.6 Au son de la cloche, je me place en rang et j'entre dans l'école calmement.

1.7 Dans les corridors, je circule calmement et en silence. J'évite le «flânage».

1.8 Je garde mon environnement propre : locaux, corridors et cour d'école.

1.9 Je soigne mon matériel scolaire et le matériel qui m'est prêté.

***\* Tout manquement à l'une de ces règles entraînera un manquement mineur au code de vie, soit une perte de 3 à 5 points selon le jugement de l'adulte.***

2.1 J'élimine tous les comportements violents ( coups, batailles et toute forme d'intimidation et de menaces).

2.2 J'élimine toute forme de langage violent. Je n'utilise pas de mots blessants, d'injures et de langage grossier.

***\* Tout manquement à l'une de ces règles entraînera un manquement majeur au code de vie, soit une perte de 5 points ainsi qu'une retenue.***

Toute autre règle non citée et jugée valable par les intervenants de l'école sera également passible de perte de points selon le jugement de l'adulte.

### Objets interdits à l'école :

- Jeux personnels ou de grande valeur
- Appareils électroniques
- Jeux à connotation violente
- Gomme à mâcher

*Tout autre objet non cité et jugé inadéquat par les intervenants de l'école sera également passible de perte de points selon le jugement de l'adulte.*

\* Sur la cour d'école, les patins à roues alignées doivent être retirés et les planches à roulettes doivent être dans les mains des élèves. Les élèves doivent circuler en marchant à côté de leur vélo.

***\* Aux heures d'entrée et de sortie, les élèves doivent circuler à pied sur le trottoir en face de l'école.***